

Initiatives ministérielles

Baldwin et La Fontaine ont déployé d'énormes efforts pour parvenir à un gouvernement responsable. À quel point était-il important de se pencher sur le droit à la représentation équitable et à un gouvernement responsable? Enfin, l'Angleterre a décidé d'assumer ses responsabilités. Face à une rébellion, on doit, selon moi, voir ce qui la justifie.

Malheureusement, le secrétaire aux colonies, lord John Russell n'attachait aucune importance au gouvernement responsable. C'était une notion tout à fait inacceptable pour lui. Même si on a écrasé les deux rébellions, elles ont réussi quand même. En effet, la Grande-Bretagne s'est inquiétée alors. Soixante ans plus tôt, elle avait perdu ses 13 colonies. Le bon sens a prévalu.

On a envoyé lord Durham au Canada. On le qualifiait de Jack le radical, probablement parce qu'il était partisan d'une réforme politique dans les années 1830, en Angleterre. Il a joué un rôle dans la mise en place du scrutin secret et obtenu le droit de vote pour tous les hommes. À mon avis, c'est précisément ce qui explique sa nomination. C'était à coup sûr un homme qui portait un autre regard sur les choses. C'était un homme malade. Il était mourant, à son arrivée au Canada.

Des deux côtés de l'Atlantique, les partisans d'un changement politique firent bon accueil à la nomination de Durham. Il arriva en 1838. Il n'allait pas bien, comme je l'ai dit, mais il était déterminé à mener sa tâche à terme.

L'idée d'un gouvernement responsable fut soumise à lord Durham, le nouveau gouverneur général, par Robert Baldwin, un réformiste, au nom de l'ensemble des six colonies britanniques qui restaient dans l'est de l'Amérique du Nord, soit le Haut-Canada, le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

Toutes les six souffraient de nombreuses injustices, qui ont conduit à la Révolution américaine. Robert Baldwin était un réformiste modéré. Sa proposition en faveur d'un gouvernement responsable plut à lord Durham. Cela rappelait la forme de gouvernement existant en Grande-Bretagne.

Toutefois, après la rébellion, Durham a dû régler la question des prisonniers politiques. Sa clémence envers les rebelles, surtout ceux du Bas-Canada, souleva la colère de la minorité anglaise de Montréal. À cause de l'antagonisme persistant auquel il était en butte, au bout de cinq mois, il démissionna et rentra en Grande-Bretagne, mais il allait rédiger le fameux «rapport Durham» qui devait aboutir, comme tout le monde le sait, à l'Acte d'union de 1840.

• (1335)

L'idée d'appuyer le principe d'un gouvernement responsable s'est répandue dans les Canada et la réaction dans le Haut-Canada allait maintenant être très positive. Les réformistes savaient que des leaders politiques allaient émerger, tels Francis Hincks, un ancien journaliste de l'*Examiner* de Toronto, et les Baldwin, qui aspiraient à une réforme depuis des années. Dans le Bas-Canada, Étienne Parent et Louis Lafontaine étaient également impatients d'assister à ces changements.

Lord Elgin sera l'homme par qui l'idée d'un gouvernement responsable s'implantera. Entre parenthèses, il était le gendre de lord Durham. Il avait épousé Mary, fille de lord Durham. À son arrivée, il profita de l'occasion offerte par la présentation du projet de loi sur les pertes dues à la rébellion qui visait à dédommager les gens ayant perdu des biens de valeur.

Nous savons ce qui s'est produit. Le gouvernement responsable a été instauré. Lord Elgin a écouté les gens. Il a accordé la sanction royale. En 1848, le gouvernement responsable a été instauré en Nouvelle-Écosse, parce que le gouvernement réformiste était au pouvoir. En 1849 ce fut le tour du Nouveau-Brunswick; il y eut alors un gouvernement responsable dans les deux Canada. Il fut ensuite instauré à l'Île-du-Prince-Édouard, en 1851, et à Terre-Neuve, en 1855.

Que dire des autochtones du Canada et du génocide commis contre la nation béothuke de Terre-Neuve? Nous avons commis tant d'erreurs. Que dire du confinement des Japonais? Durant la guerre, je comprends qu'il y ait des considérations de sécurité, mais nous n'avions pas à donner tous leurs biens. . .

Le vice-président: Je me demande si la Chambre consentirait à l'unanimité à accorder quelques minutes de plus à la députée afin qu'elle termine son discours?

Des voix: D'accord.

Mme Jennings: Merci. Je parlais donc des erreurs que nous avons commises par notre façon de traiter les Canadiens d'origine japonaise. Ces personnes possédaient des biens immobiliers de grande valeur, surtout en Colombie-Britannique, et ces biens se sont retrouvés aux mains de gens douteux. Je n'ai pas aimé ce qui s'était produit en Colombie-Britannique, ce n'était pas correct.

Nous avons donc plusieurs raisons d'avoir honte, mais cette honte est la nôtre. C'est notre histoire, notre pays. Nous devons être égaux. Nous devons nous inquiéter ensemble. Ce n'est certainement pas juste de retirer les possessions aux gens et de les vendre.

Devons-nous faire payer aux fils les erreurs de leurs pères? Je ne le crois pas. Je disais souvent aux étudiants de ma classe: «Hier est déjà passé et demain sera le premier jour du reste de ma vie.» Je crois que c'est l'orientation que le Canada doit prendre aujourd'hui. Nous avons eu l'exemple de l'Irlande où les catholiques et les protestants ont aussi tenté de parvenir à la paix de cette façon. Nous devons améliorer le monde où nous vivons.

Toute révision des limites des circonscriptions électorales doit protéger également tous les Canadiens, aussi également que notre présente Constitution le permet. J'espère que mon collègue de Chambly admettra que les réformistes connaissent leur histoire, quoique leur point de vue soit peut-être un peu différent. J'espère respecter toutes les cultures de notre pays. Je ne veux accorder aucun privilège et ne faire place à aucun groupe d'intérêt spécial; nous devons tous travailler en collaboration au sein d'une union fédérale.

[Français]

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais faire un commentaire et poser une question. Nous discutons actuellement de la motion qui indique que l'on devrait